

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 22453 Numéro SIREN : 798 712 550 Nom ou dénomination : 3W - What a Wonderful World

Ce dépôt a été enregistré le 03/11/2021 sous le numéro de dépôt 127147



20211271472017

DATE DEPOT : 03/11/2021

N° DE DEPOT : 127147

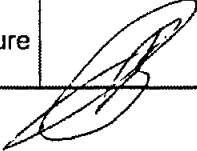
N° GESTION : 2013B22453

N° SIREN : 798712550

DENOMINATION : 3W - What a Wonderful World

ADRESSE : 67 boulevard du Général Martial Valin 75015 Paris

MILLESIME : 2017

Extrait Procès-Verbal Greffe Certifié conforme à l'original par le Président	
Date	20/10/2017
Signature	

127-147



« La Société »

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DES ASSOCIES
DU 17 NOVEMBRE 2017 - 17 HEURES**

L'an deux mille dix-sept,
Le 17 novembre
A 17 heures

Les associés de la Société, Société par Actions Simplifiée au capital de 1000 euros divisé en 100 actions, se sont réunis en assemblée générale, au siège social sur convocation régulière du Président.

Il résulte de la feuille de présence qu'à cette Assemblée sont présents :

(...)

Total

100 actions

Associés Fondateurs et seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions (toutes catégories confondues) émises par la Société.

Les associés ont signé la feuille de présence en entrant en séance.

La Société VAC, Commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Benoit Pensivy.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

(Extrait) ORDRE DU JOUR

- (...)

- lecture du rapport de gestion du Président sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2017,
- lecture du rapport général du Commissaire aux comptes,
- lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,
- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2017 et quitus à la Présidence,
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2017,
- (...)

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- (....)

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes font apparaître un résultat net **négalif** après impôt de [- 62 975] euros, décide d'affecter le résultat net en « report à nouveau » de la Société qui passera ainsi de la somme de [- 48 903] euros à la somme de [- 111 877] euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis et 158 du Code Général des Impôts, l'assemblée rappelle que la Société n'a distribué aucun dividende depuis sa création.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée des Associés



VENDÔME • AUDIT • CONSEIL

GREFFE

WHAT A WONDERFUL WORLD – 3W

Société par actions simplifiée

au capital de 1 000 €

67, bd du Général Valin

75015 PARIS

RCS PARIS B 798 712 550

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice du 01/08/2016 au 31/07/2017



WHAT A WONDERFUL WORLD – 3W

Société par actions simplifiée

au capital de 1 000 €

67, bd du Général Valin

75015 PARIS

RCS PARIS B 798 712 550

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice du 01/08/2016 au 31/07/2017

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 23/02/2016, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 juillet 2017, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société WHAT A WONDERFUL WORLD – 3W, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations auxquelles nous avons procédé, pour émettre l'opinion ci-dessus portant notamment sur les principes comptables, sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 02 Novembre 2017

VENDOME AUDIT ET CONSEIL
Nathalie DELIGEARD
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Deligeard', is written over the printed name and title.

1

BILAN - ACTIF

Designation de l'entreprise : _____ Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 1 2

Adresse de l'entreprise : _____ Durée de l'exercice précédent : 1 2

Numero SIRET : _____

Néant ☐

		Exercice N clos le	
		1 2 3 4 5 6 7 8 9 0	1 2 3 4 5 6 7 8 9 0
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BF
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BI	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BI	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à et à	CW	
	Primes de remboursement des obligations	CM	
	Ecart de conversion actif *	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA



Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP (3) Part à plus d'un an : CR

Cause de reverse de propriété : Immobilisations Stocks Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2017

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

Designation de l'entreprise		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont verse	DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	DC	
	Reserve légale (3)	DD	
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Reserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*	DG	
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM
Avances condamnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	DV	
	Avances et comptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	
	Dettes fiscales et sociales	DY	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte tenu	EB		
TOTAL (IV)	EC		
Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EF		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	ID	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IE	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	IF	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

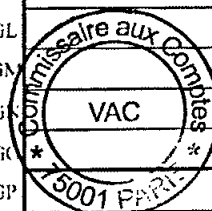


3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise		Exercice N		Total	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	IC	
	Production vendue { biens * services* }	FD	FE	FF	
		FG	FI	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			IM	
	Production immobilisée*			EN	
	Subventions d'exploitation			EO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			EP	
	Autres produits (1) (11)			EQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	
	Salaires et traitements*			FY	
	Charges sociales (10)			FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions		GA	
				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD	
	Autres charges (12)			GE	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)			GR	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	



4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise WOLF A WONDERFUL WORLD - 3XNéant ☐

Exercice N

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIIB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIIC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IIID	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIIE	144
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIIF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	IIIG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IIIH	144
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		IIII	0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IIJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		IIK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIIL	144
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIIM	144
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIIN	0
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation affectés à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier * - Crédit - bail immobilier	HIP	
		IIQ	
	(4) Dont charges d'exploitation affectées à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
PV		144	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

